

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19627 - 76ÈME ANNÉE

Succès de la Journée de l'alternance

Des milliers de jeunes Réunionnais rappellent leur priorité : travailler à La Réunion



Hier en pleine épidémie, plusieurs milliers de jeunes se sont pliés à un dispositif sanitaire contraignant pour participer à la Journée de l'alternance. Manifestation organisée par la Maison pour l'Emploi Nord, avec le soutien de la CINOR, elle vise à faire se rencontrer des jeunes à la recherche d'un travail et des employeurs. Parmi ces jeunes, beaucoup ont déjà au moins la licence voire plusieurs années d'expérience en France, mais sont prêts à repartir en CAP/BEP ou en Bac en alternance afin de bénéficier d'un revenu tout en espérant échapper au chômage de masse touchant la jeunesse réunionnaise depuis des décennies.

La crise COVID-19 a entraîné l'annulation de plusieurs événements de masse. C'est ainsi que le Salon de la Maison 2020, manifestation

qui draine le plus de public à La Réunion, a été annulé. Mais la Journée de l'Alternance a été maintenue. Cette initiative de la Maison de l'Emploi Nord, soutenue par la CINOR, permet à des jeunes de rencontrer des employeurs potentiels, susceptibles de les embaucher sur un contrat d'apprentissage.

Les jeunes ont répondu massivement à cette initiative. Ils étaient hier plusieurs milliers à se rendre au Parc des expositions de Saint-Denis. Compte tenu de la crise sanitaire, un protocole sanitaire très strict avait été mis en place : prise de température, gel hydroalcoolique et bien sûr port du masque obligatoire. Par ailleurs, un système de comptage a été mis en place, limitant l'affluence dans le Parc des expositions à 1.000 personnes. En conséquence, il fallait patienter avant d'entrer et prendre

le risque d'être refoulé.

Tout ceci n'a pas découragé des milliers de jeunes, ce qui souligne leur forte motivation à faire respecter leur droit à un travail.

Exil, chômage ou déqualification

A La Réunion, les jeunes sont une des couches de la population les plus touchées par la pénurie d'emploi qui dure depuis des décennies à La Réunion. Dans notre île, la majorité des jeunes de moins de 25 ans qui ont quitté l'école ou l'Université sont au chômage. Ceci a pour effet de favoriser l'exil en France ou ailleurs de Réunionnais qui se sont formés pour un métier. Ce potentiel inexploité à La Réunion bénéficie donc à des pays lointains.

Pour ceux qui ont fait le choix de ne pas partir, la lutte contre le chômage est très difficile. Chaque année, des centaines de jeunes quittent l'école à 16 ans sans diplôme. D'autres échouent également à obtenir une qualification reconnue par l'Éducation nationale. Pour eux, le taux de chômage dépasse 60 %. Quant aux diplômés de l'enseignement supérieur qui veulent vivre à La Réunion, en dehors de la Fonction publique, il est bien difficile d'avoir droit à un emploi correspondant au niveau de formation.

Ainsi hier, parmi les milliers de jeunes se trouvaient de nombreux

diplômés de l'Enseignement supérieur contraints au chômage de longue durée. Dans ces conditions, ces jeunes sont prêts à recommencer leurs études au niveau du Bac, voire du CAP/BEP, afin de pouvoir bénéficier de la maigre solde d'un apprenti et de l'espoir d'être embauché eu égard à l'expérience accumulée pendant le contrat d'apprentissage. Il y eut même des jeunes Réunionnais diplômés, pouvant prouver plusieurs années d'expérience professionnelle en France, mais qui sont exclus de l'emploi à La Réunion. Eux aussi acceptent la déqualification en échange d'un maigre salaire.

Changeons de modèle

Être prêts à accepter une telle déqualification montre bien que pour ces jeunes, la priorité est d'avoir un revenu issu du travail pour devenir autonome et commencer à construire un projet de vie à La Réunion. Mais même sur ces emplois sous-payés, la concurrence est rude. Hier au Parc des expositions de Saint-Denis, seules 4 entreprises étaient présentes, tandis que Pôle emploi avait affiché plus d'une centaine d'annonces de recrutement.

L'essentiel des institutions présentes étaient donc des organismes de formation. Or, être admis en formation pour suivre une formation en alternance ne garantit pas l'emploi à son issue.

La réussite de la Journée de l'alter-

nance souligne donc bien la nécessaire remise à plat du modèle social en place à La Réunion. Si ce modèle avait pour but le développement de La Réunion, nul doute qu'il ferait de la jeunesse sa priorité, car dans n'importe quel pays, c'est la jeunesse qui est la plus grande richesse. Ce n'est manifestement pas le cas.

Par conséquent, il appartient aux forces vives de La Réunion de s'entendre sur un projet pour un autre modèle. Cette idée est de plus en plus partagée. La Conférence territoriale élargie aux forces vives est le cadre d'élaboration proposé notamment par le PCR.

M.M.

Air France répond à French Bee

Vols La Réunion-Paris : la guerre des prix est lancée

Air France a décidé de répondre à la mise en ligne du quatrième Airbus A350-900 de French Bee. Aux 500 euros annoncés par French Bee pour un aller-retour La Réunion-Paris, Air France répond par un tarif de 388 euros pour toute réservation prise avant le 6 septembre. Corsair et Air Austral vont-elles aussi aligner leurs tarifs à la baisse ? Cette guerre des prix ne risque-t-elle pas d'accentuer les difficultés de compagnies qui n'ont pas un modèle low-cost, ou qui n'ont pas l'État parmi leurs actionnaires ?

Après la période de la fin des vacances, les compagnies aériennes sont face au défi de remplir leurs avions dans un contexte de crise sanitaire. Présent récemment à La Réunion, le PDG de French Bee a annoncé une baisse des prix. French Bee a désormais une flotte

intégrale composée d'Airbus A350-900. Cet avion consomme moins de carburant que son concurrent Boeing 777-300. French Bee peut donc passer à la vitesse de croisière et annoncer des billets d'avion à moins de 500 euros l'aller-retour entre La Réunion et la France.

Air France ne compte pas se laisser faire sur cette desserte. Elle lance un tarif promotionnel pour tout billet d'avion acheté avant le 6 septembre : 388 euros l'aller-retour entre La Réunion et Paris, le retour pouvant se dérouler jusqu'au 25 juin.

A la différence de French Bee, Air France fait voler sur la ligne des avions d'ancienne génération qui ont un coût d'utilisation plus élevé. C'est donc une guerre des prix qui s'annonce.

Deux autres compagnies sont positionnées sur cette ligne : Corsair et Air Austral. Pour Air Austral, l'af-

faire est très sérieuse car c'est cette ligne qui constitue la majorité de son trafic et de son chiffre d'affaires. De plus, les restrictions de voyage sont maintenues vers toutes les autres destinations d'Air Austral sauf Mayotte. Cela signifie que cette guerre des prix intervient sur la ligne essentielle d'Air Austral. La compagnie réunionnaise aura-t-elle les moyens de s'aligner sur ces prix sans hypothéquer l'avenir ?

Voici une nouvelle illustration des conséquences d'une décision stratégique : le choix d'abandonner le projet de low-cost long courrier conçu en partenariat avec Airbus. Ceci aurait permis à la compagnie réunionnaise d'avoir les moyens structurels de mieux résister à n'importe quelle guerre des prix lancée par Air France.

M.M.

Edito

Quand cela va-t-il cesser ?

Une élue de la République enchaînée comme une esclave. C'est l'image qui fait polémique depuis quelques jours. Ce magazine a imaginé un récit, mettant en scène une élue de la République au temps de l'esclavage. C'est une image très violente qui porte atteinte à sa personne mais surtout à son histoire et ses ancêtres. C'est un mélange de racisme et de sexisme qui se sont abattus sur cette représentante de la Nation à travers cette attaque gratuite.

Malgré la liberté d'expression dans notre pays, chacun doit savoir les limites fixées par la loi. Dans cette situation, la limite a été atteinte car l'intégrité d'une personne a été touchée. Rien n'interdit « d'attaquer » une personne sur ces idées politiques, et je dis bien idées, car la liberté d'expression est primordiale, voire déterminante dans notre pays. Mais rien n'explique qu'on s'attaque à l'intégrité physique ou morale d'une personne car chaque personne a droit à ce respect. Arrêtons la confrontation entre liberté et intégrité.

Il y a un processus de racialisation en France qui doit interpeller les acteurs politiques pour un vrai changement. Un vrai débat doit avoir lieu pour condamner ces propos inadmissibles au XXI^e siècle. Cette stigmatisation permanente doit être stoppée au plus vite car c'est une idée fautive de la République qui se répand et s'intensifie au cours des années. Si un représentant de la nation se fait traiter ainsi, que vont penser ces citoyens lambda qui subissent chaque jour ce genre d'attaque dégradante et qui n'osent pas s'exprimer...

Ce magazine n'en est pas à sa première polémique. Rappelons-nous de sa condamnation en 2015, pour provocation à la discrimination, la haine et diffamation pour un dossier consacré aux Roms. D'autant plus honteux que ce magazine reçoit des subventions de l'État, en augmentation depuis 2016.

Bertrand Ancelly

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

La sékirité alimantèr lé mal parti ! Non, èl la pankor démaré. Fé pété rényoné !

Mézami, mi pans zot konm moin, nou lé pou l'otonomi alimantèr é mi pans bien néna in kantité d'moun lé pou sa koméla. An touléka, kan ou i koz avèk demoun, ou néna linpprésyon demoun i profèr bann produi péi, i pans banna néna l'avnir shé nou. Sof ké, la plipar d'tan demoun i di bann produi ni fabrik isi lé shèr mé lé a oir kant mèm.

Mé oila in lasosyasion la suiv demoun i sava fé zot cours é lo shif zot la kalkilé i fé pa plézir bann rényoné. D'après sak banna la kalkilé, l'otonomi alimantèr rokouv solman 15 % bann produi rényoné é bann produi déor 85 %. Ni pans sa sé in mové zafèr, in mové sityasion pou nou. Ni pé pa kontinyé konmsa !

Ni pé pa kontinyé konmsa pars dabor inn ni pé fé otroman : otroman pou lo ri, pou mayi, pou mayi-pinm (sorgho), mèm lo blé i pous isi La Rényon. Ni pé ète otonome pou la vyann, pu bann frui, bann légime kisoï fré, kisoï an sirzélé. Ni pé zète otonome pou poisson - an gro pou nout sékirité alimantèr. Ni pé é i fo ni réisi.

Ni pé pa kontinyé pars La Frans épi l'érop la foute anou dann in pyèz konmsi nou té arienk in kontoir d'avant pou tout bann produi déor... Ni pé manz bio an touléka san produi shimik, épi san zinsèktisid pa natirèl. Lo randman nout tèr lé bon épi an plis nou lé pa andikapé par in gran livèr : dé, troi rékolt dan l'ané sa la pa pou fé pèr nout bann plantèr.

Kosa i fo fé alor ? I fo mète in plan pou nou trap nout sékirité aliman tèr. Mé kisa I sava fé plan-la ékisa I sava amen ali o bit ? Nou rényoné ? Dké nout éstati i pèrmète pa nou sa. Domaz nout min lé anmaré dann do ! Pourtan ni pé, poitan sé nout shoi, alor fé pété rényoné. Fé pété pou l'otonomi alimantèr.

Justin